

ASSEMBLEE GENERALE DE L'A.M.P.

Mardi 11 juillet 2017

Le Président ouvre la séance et annonce que le quorum est largement atteint. Il donne lecture de son Rapport Moral d'activité et en préalable rappel qu'il s'agit des activités 2016.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE de l'année 2016

A L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 11 juillet 2017

1°) Evénements depuis la dernière Assemblée

Le Conseil d'Administration s'est réuni quelques jours après notre dernière Assemblée. Il a pris acte de la demande en date du 4 aout 2016 de Bernard LAVIGNASSE d'être relevé de ses fonctions de Vice-Président. Depuis il est composé de 13 membres dont les fonctions respectives sont :

Président J FLATIN

Vice-président H DERVIN

Secrétaire S FLATIN

Secrétaire adjoint P DE SOUZA

Trésorier G CHAUVET

Trésorier Adjoint et reportage photos B CULORIER

Publicité M ROUX, M SALE

Coordination et animations puces de la mer JJ LEJEUNE

Sorties pêche à pied B GABORIAU

J LUCAS toujours présent pour nous aider selon ses disponibilités professionnelles.

A BRAUD – B LAVIGNASSE

Enfin, JC PORCHER qui n'est plus membre du CA mais il demeure très actif en particulier pour le calendrier des marées et les relations avec le CNT.

Durant cette réunion le Conseil a décidé :

- Cotisation à 38 euros pour l'année 2016.
- Participation à toutes les compétitions organisées par le CNT selon les besoins de JP GUITTON en nombre de bateaux.
- Participation du Président à certains Comités directeurs de notre Fédération selon ses possibilités et visite au Nautic à Paris.
- Préparation des Puces de la Mer 2017.

Le 26 octobre 2016 le CA a décidé :

- Elaboration du calendrier des marées 2017 et du planning des manifestations 2017.

Diverses réunions suivirent pour préparer ces manifestations 2017. Alain BRAUD quitta le Bureau au 31 décembre ainsi que Michel ROUX pris par de ennus de santé.

2°) Décisions prises par le Président (hors réunions)

Inscription « Partenaire » sur le site de l'Office de Tourisme de la Commune. Renouvellement cotisation 2017 Observatoire Estran Tranchais. Inscription payante dans le guide du CNT pour diffusion durant l'année 2017.

3°) diverses informations

Durant l'année 2016 nous avons déploré le décès de nos amis Dédé BERGER, Michel TRIQUET, Gilles DOUILLET et récemment, au mois de juin celui d'Alain DEMOULIN.

4°) Réalisations effectuées et remerciements à la Municipalité pour :

Lors de notre AG 2016 un certain nombre de nos adhérents m'ont interpellé pour obtenir des améliorations quant à la pratique de la plaisance à la Tranche.

- Une station météo moderne qui fonctionne
- Une girouette à la capitainerie
- Une main courante verticale pour les mouvements entre la navette et l'escalier au ponton. (En cours de réalisation)
- Une meilleure communication de la capitainerie. (Ceci est en cours de mise en place – message par email et sur le site de la mairie).

Nous tenons à vous remercier Monsieur Le Maire car vous avez répondu favorablement à ces demandes.

5°) 25 ans de notre Association :

Je ne peux pas conclure ce Rapport Moral 2016 sans dire deux mots des 25 ans de l'AMP. Le 10 aout 2016 au départ du parking du pôle Culturel nous sommes allés en autocar visiter et déguster les vins de la cave MOURAT à Mareuil. Ensuite un accueil en musique de notre ami Francis RIMBERT avec mises en bouche nous attendait à La Grange Relay avant un repas gastronomique concocté par Jacques HYBERT.

Différents cadeaux furent remis aux participants et la soirée s'acheva par un concert de Francis, musicien compositeur arrangeur de J M JARRE. En plus de ses différents claviers il se déchaina avec une harpe laser. Je profite de ces lignes pour encore le remercier et peut être si vous êtes demandeur et si Monsieur le Maire me donne son accord, d'essayer de le convaincre d'organiser ici un prochain concert.

Le Président

Jacques FLATIN

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Election du bureau :

Membres sortants : Sylvie FLATIN, Bernard CULORIER, Patrick DE SOUZA et Bernard GABORIAU, Jacques FLATIN.

Adhérent souhaitant rejoindre les membres du bureau : Francis BALLETT.

Se représentent : Guy CHAUVET, Sylvie FLATIN, Bernard CULORIER, Patrick DE SOUZA.

Ne souhaite pas se représenter : Bernard GABORIAU.

Sont démissionnaires : Bernard LAVIGNASSE, Alain BRAULT

LE NOUVEAU BUREAU EST VOTE A L'UNANIMITE

Bilan financier présenté par Guy CHAUVET

Guy Chauvet présente les rapports financiers 2016.

Le Budget à hauteur de 24 852.84 euros après réintégration d'une partie (3 653 euros) de la provision effectuée les années passées a dégagé un résultat de 3910.48 euros soit un excédent de fonctionnement pour cet exercice de 257.48 euros. Le trésorier demande que le résultat 2016 soit affecté au compte 110 000 COMPTE ASSOCIATIF qui présentera désormais un solde créditeur de 7 730.56 euros

LE BILAN FINANCIER ET L'AFFECTATION DU RESULTAT SONT ADOPTES A L'UNANIMITE

Les Puces de la Mer 2016 par Hervé DERVIN

L'évolution est positive. Le stand des pièces détachées (moteurs, annexes, remorques, etc...) a très bien fonctionné. Le chiffre d'affaires de 2846 euros était bien supérieur aux 2 autres années (2015 : 1800 euros ; 2014 : 1600 euros). La participation des commerçants a été très importante et satisfaisante pour chacun d'entre eux.

La sardinade présentée par Guy CHAUVET

83 adultes et 8 enfants pour cette année 2016. Pour l'année 2017, une paëlla sera proposée, toujours au même endroit afin de diversifier cet évènement (en attente d'autres idées aussi)

Concours de pêche par Jacques FLATIN

En 2016 le concours fut bien doté en lots ; il se déroule sur une matinée. La pesée a lieu le même jour et la remise des lots s'effectue pendant la sardinade (la paella pour 2017)

La Caloge par Jacques FLATIN

Participation aux travaux d'entretien en 2016. Il n'y aura pas d'atelier en 2017. L'entretien est assuré par les membres du Club.

Cérémonie des disparus en mer par Jacques FLATIN

Il est demandé une forte participation. A l'occasion de cette cérémonie, des fanions sont distribués pour décorer les bateaux, c'est ainsi que nous sommes reconnus sur l'eau.

Sortie pêche à pied par Bernard GABORIAU

Quelques dates en 2016 : 7 mai 2016 : huitres : 14 pêcheurs mais 30 pour les manger
5 juin 2016 : palourdes à Ars : 7 bateaux et 26 participants
12 juin 2016 : grâce au C.N.T. sortie Portes en Ré
4 juillet 2016 : crevettes : 7 touristes
17 septembre 2016 : crevettes : 8 touristes

Bernard rappelle 2 dates pour 2017 : le 23 juillet à 10 h : crevettes Porte des îles et le 24 juillet à 9 h 30 à la cardinale Est : sortie palourde.

Un briefing aura lieu la veille de chaque sortie à 18 h à l'embarcadère.

Bernard précise aussi qu'il ne souhaite plus faire partie du Bureau mais qu'il continuera à œuvrer moins couramment en qualité de bénévole.

Sortie au banc des bucherons par Patrick DE SOUZA

Cette sortie a eu lieu le 22 août 2016. Patrick commente cette sortie avec photos et vidéos projetés à l'écran en fond de scène.

Manifestations 2017 par Jacques FLATIN

Avant de faire un bref déroulé des manifestations prévues en 2017, le Président demande si quelqu'un a des critiques, des remarques, des idées nouvelles, des suggestions ? Peut-être organiser une pêche de nuit ?

Concernant les Pucés de la Mer un débriefing aura lieu jeudi : on constate que cette année en même temps avait lieu la fête des écoles, la pluie s'est invitée le dimanche matin, la communication n'a pas été suffisante, bref, plusieurs choses sont à revoir.

La distribution des flyers devrait être abandonnée au profit d'une pub radio. Doit-on orienter les Pucés vers des Pucés plus commerciales ? Des activités sur le plan d'eau sont-elles à poursuivre ?

Autant de questions qui seront débattues lors du prochain débriefing et lors de la première réunion du Bureau.

Questions à M. LE MAIRE et autres informations

- M. le Président demande si les Pucés pourraient utiliser à nouveau le parking voitures : M. le Maire n'est pas contre si la manifestation se déroule au mois de juin.
- Un adhérent interpelle le maire et met en garde les plaisanciers qu'il a découvert son annexe siphonnée, des bouées disparues ainsi que son échelle non remontée. Le maire lui répond que dans tous les cas il faut prévenir la Capitainerie si des avaries sont constatées sur les embarcations.
- Les webcams ne fonctionnent pas : M. le Maire explique que la fibre optique est en cours d'installation et arrivera prochainement au C.N.T. ce qui évitera tous ces problèmes de connexion.
- L'affichage de la réglementation 2017 sera indiquée à l'embarcadère (5 bars par pêcheur). Le Président explique en quelques mots le conflit majeur qui existe entre les professionnels et les plaisanciers ; il souligne que le Président kiffer s'est déplacé pour soutenir la pêche récréative et défendre notre loisir. Les Assises de la Mer auront lieu à La Baule fin octobre 2017.
- L'affichage au local AMP ainsi que le panneau situé à l'embarcadère devront être plus attractifs pour permettre aux usagers d'être mieux informés.
- La concession du port à sec a été donnée à Vendée Marine. Marine Services 85 n'étant pas intéressé. On remarque que toutes les demandes de mouillage ont été satisfaites contrairement à l'année dernière.
- Un nouvel adhérent (Alexandre MOURAT) a un projet de location de bateau (semi-rigide)
- Une photo de chaque adhérent présent à cette AG a été prise afin de constituer un trombinoscope.

Le Président lève la séance et invite tous les participants à venir poursuivre les discussions devant le verre de l'amitié.

Le Président
J. FLATIN
CHAUVET

La Secrétaire
S. FLATIN

Le Trésorier
G.